



# Communiqué

le 27/06/2018

## **PATS des SDIS : le SNSPP-PATS interpelle le ministre de l'Intérieur**

A l'heure où les PATS sont malmenés entre menace de mutualisation dans de nombreux SDIS et mise en place du RIFSEEP a minima, le SNSPP-PATS souhaite une reconnaissance de leurs spécificités à travers l'attribution de la NBI à 15 points et réitère sa demande de les voir siéger dans les conseils d'administrations.

**Nous saisissons donc le ministre de l'Intérieur !**